

TABLES DE CONVERSATION POUR PERSONNES D'ORIGINE ETRANGERE

Objectif :

Faciliter et optimiser l'insertion sociale et professionnelle de personnes d'origine étrangère par une meilleure connaissance et maîtrise de la langue française parlée.

Public visé :

Personnes d'origine étrangère bénéficiaires du R.I./de l'Aide Sociale ou sous contrat de travail dans le cadre de l'article 60 § 7.

Origine de l'action :

- ✧ objectivation des besoins au travers des entretiens individuels dans l'accompagnement au projet ainsi que par les modules de groupe ou encore lors de mises à l'emploi : difficulté de compréhension, difficulté d'expression, d'où problèmes de communication. qui amènent des problématiques d'isolement, d'intégration de groupes et peuvent être source de conflits avec l'employeur.
- ✧ compléter par l'apprentissage oral, les formations individualisées dispensées par le CERESSA (F.U.N.O.C) qui restent centrées sur la lecture et l'écriture.



Notre service collabore avec le C.R.I.C. (Centre Régional d'Intégration de Charleroi) et la F.U.N.O.C.



2 groupes de 8 personnes

Origine des participants : Georgie, Roumanie, Ghana, Turquie, Maroc, Italie, Rwanda, Ouzbékistan,

Le lundi et le mercredi après-midi.

La participation est volontaire mais une fois inscrite, la personne s'engage à participer régulièrement aux après-midi « tables de conversation ». Elle a pris connaissance et a adhéré à l'objectif de l'action.

- ✧ Le lundi, les sujets sont choisis et programmés avec les participants.
La méthode allie l'apprentissage de la langue avec certaines connaissances :
 - connaissance des institutions : le C.P.A.S. ;
 - la commune ;
 - l'Europe : (projet : confection d'un drapeau européen).
 - connaissance de la Belgique.
 - découverte des traditions et culture de chacun ;
 - participation culturelle : cinéma, théâtre, sites, musées, fêtes traditionnelles belges.

En projet 2005 : connaissance des droits qui intéressent directement les participants :

- la mutuelle ;
- le contrat de travail ;
- les allocations familiales ;
- l'école, les études, etc...

Méthode :

- ♦ l'entrée dans le groupe se fait de façon permanente (entrées - sorties) ;
 - ♦ la séance commence par un moment de convivialité : ce qui laisse la parole aux participants de manière libre.
 - ♦ Ensuite, on aborde le sujet du jour.
Chacun amène son savoir, son expérience, ses questions.
 - ♦ Le français est la seule langue utilisée.
La formatrice utilise des supports matériels (images, photos, audios, ...) pour aider à la compréhension. Elle explique les mots de vocabulaire ...
Elle encourage l'expression de chacun et l'interaction entre les participants.
- ◇ Le mercredi après-midi est réservé à la « préparation » de l'étude théorique du permis de conduire : (vocabulaire, termes employés, panneaux, ...) ensuite, les personnes s'orientent vers des organismes qui dispensent les cours (C.R.I.C. - F.U.N.O.C, notamment.) à l'intention de personnes de langue étrangère.

Suivi et accompagnement :

Chaque participant est accompagné individuellement dans sa démarche et son projet.
Des évaluations se font avec le groupe de façon régulière.

Marie-Anne VILLIERE

